

RÉNOVONS !

*Habitat en centre-ville,
agissons ensemble*

Primo-accédants !

**Vous allez acheter
un bien et vous êtes
éligible au dispositif
« Rénovons ! » ***

*(condition de ressources)



Bénéficiez d'une prime de
la **Communauté de
communes de Petite
Camargue** pouvant aller

jusqu'à 10 000 €

► **04 65 84 65 92** ◀
renovons@cc-petitecamargue.fr

